

# AVIGNON

## Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2026

### 14

#### **ADMINISTRATION GENERALE : Désignation de représentants de la Ville au sein de commissions**

**M. GALZI**

**Mes chères Collègues, mes chers Collègues,**

La Ville participe à l'administration de diverses commissions dans des conditions encadrées par des textes réglementaires.

Dans le cadre du renouvellement général du conseil municipal, il convient de procéder à la désignation de représentants de la Ville au sein des commissions suivantes :

#### **- Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable (CLSPR) :**

Pour rappel, la commission est composée :

- des quatre membres de droit : le Président de la commission (Monsieur le Maire), le Préfet, la Directrice Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), l'Architecte des Bâtiments de France (ABF),
- du collège des élus (3 titulaires et 3 suppléants),
- du collège des associations (3 titulaires et 3 suppléants),
- du collège des personnalités qualifiées (3 titulaires et 3 suppléants).

Il convient de faire choisir par le conseil municipal les membres du collège des élus, du collège des associations et du collège des personnalités qualifiées.

Je vous propose les désignations suivantes :

Collège des élus : Violeta LUKIC, Michael MC MANUS-SCHOUCHANA et Eric PEYTIE pour les membres titulaires et Thierry MARTINES, Corinne MOULIN et Anaïs HAUSMANN pour les membres suppléants.

Collège des associations : Madame Nerte DAUTIER, Madame Marylise ORTIZ, M. Gilles PERILHOU en qualités de membres titulaires et Madame Anne Lambert, Monsieur Jacques CHIFFOLEAU et Madame Anne-Lise MAICHERAK pour les membres suppléants respectifs.

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Collège des personnalités qualifiées : Monsieur Jean-Marc MIGNON, Monsieur Julien GALLON et Madame Christelle JUSKIWIESKI en qualité de membres titulaires et Madame Christelle VIGNON, Madame Emilie FENCKE et Monsieur Pierre FRANSCSCHINI en qualité de membres suppléants respectifs.

La liste Ensemble et Solidaires propose la liste suivante pour le collège des élus:

- Membres titulaires : Fabrice TOCABENS, Maryline CROYET et Marie-Anne BERTRAND.
- Membres suppléants : Anne GAGNIARD, Mouloud REZOUALI et David FOURNIER.

**- Commission de suivi des sites de SUEZ RV ENERGIE à Vedène :**

Conformément à l'article L.125-2-1 du code de l'environnement et au décret n°2012-189 du 7 février 2012, le conseil municipal doit désigner un membre titulaire et un membre suppléant. Cette désignation va générer un nouvel arrêté préfectoral qui remplacera l'arrêté du 17 mai 2024.

Je vous propose de désigner Jean-Luc QUEYLA en qualité de membre titulaire et Christian PALY en qualité de membre suppléant.

**- Commission de suivi des sites (CAPL-EURENCO) :**

Conformément à l'article L.125-2-1 du code de l'environnement et au décret n°2012-189 du 7 février 2012, le conseil municipal doit désigner un membre titulaire et un membre suppléant. Cette désignation va générer un nouvel arrêté préfectoral interdépartemental qui remplacera l'arrêté du 16 décembre 2024.

Je vous propose de désigner Jean-Luc QUEYLA en tant que membre titulaire et Simone VIDAL en tant que membre suppléante.

Il vous est proposé, en application de l'avant-dernier alinéa de l'article L.2121-21 du CGCT de ne pas procéder au vote à scrutin secret pour la désignation des représentants de la Ville appelés à siéger dans ces commissions.

**Vu le code général des collectivités territoriales** et notamment les articles L.2121-21, L. 2121-29, L.2121-33,

**Vu le code de l'environnement** et notamment l'article L.125-2-1.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

Le scrutin non secret n'ayant pas été accepté, il a été procédé à un scrutin secret qui a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 53

Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 9

Nombre de bulletin blanc : 0

Nombre de bulletin nuls : 6

Nombre de suffrages exprimés : 44

Nombre de suffrages obtenus par la liste "Le bons sens pour Avignon" : 37

Nombre de suffrages obtenus par la liste "Ensembles et solidaires" : 1

- **DESIGNE** les représentants de la Ville aux organismes suivants :

**- Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable (CLSPR) :**

Collège des élus : Violeta LUKIC, Michael MC MANUS-SCHOUCHANA et Eric PEYTIE pour les membres titulaires et Thierry MARTINES, Corinne MOULIN et Anaïs HAUSMANN pour les membres suppléants.

Collège des associations : Madame Nerte DAUTIER, Madame Marylise ORTIZ, M. Gilles PERILHOU en qualités de membres titulaires et Madame Anne Lambert, Madame Marie DELAUNAY et Madame Anne-Lise MAICHERAK pour les membres suppléants respectifs.

Collège des personnalités qualifiées : Monsieur Jean-Marc MIGNON, Monsieur Julien GALLON Madame Christelle JUSKIWIESKI en qualité de membres titulaires et Madame Christelle VIGNON, Madame Emilie FENCKE et Monsieur Pierre Fransceschini en qualité de membres suppléants respectifs.

**- Commission de suivi des sites de SUEZ RV ENERGIE à Vedène :**

Jean-Luc QUEYLA est désigné en qualité de membre titulaire et Christian PALY en qualité de membre suppléant.

**- Commission de suivi des sites (CAPL-EURENCO) :**

Jean-Luc QUEYLA est désigné en tant que membre titulaire et Simone VIDAL en tant que membre suppléant.

**DESIGNE**

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Le Maire

M. Olivier GALZI



Le Secrétaire de Séance

Mme Amandine MARQUIS



PARVENU A LA PREFECTURE LE 28/04/2026

ACTE PUBLIE LE 28/05/2026

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :